

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 21/2021
6 octobre 2021

L'Auditorat de l'Autorité belge de la Concurrence approuve l'acquisition du contrôle exclusif d'une facilité de production de FrieslandCampina Belgium par A-ware

L'Auditorat de l'Autorité belge de la Concurrence (ABC) a approuvé le 6 octobre 2021 l'acquisition du contrôle exclusif d'une facilité de production pour lait en poudre et lait concentré liquide d'une usine à Aalter de FrieslandCampina Belgium NV (la cible) par de Koninklijke A-ware Food Group BV ("A-Ware").

L'opération de concentration a été notifiée le 22 septembre 2021 et l'application de la procédure simplifiée a été demandée.

A-Ware est une entreprise Néerlandaise familiale active dans l'industrie de l'agro-alimentation. Le groupe A-Ware exerce les activités suivantes en Belgique: services de transport, services qui sont en relation avec le commerce de fromage emballé, fromage naturel, poudre de fromage, crème, produits laitiers frais et tapas frais.

FrieslandCampina Belgium NV fait partie du groupe Royal FrieslandCampina, une coopérative internationale de produits laitiers. FrieslandCampina livre des produits de consommation comme du lait, du yaourt, du fromage, de la nourriture pour enfants, des desserts ainsi que des produits pour le marché professionnel.

Dans sa décision du 6 octobre 2021, l'ABC constate que les conditions d'application de la procédure simplifiée sont remplies et que la concentration notifiée ne suscite pas d'opposition.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :

Véronique Thirion

Auditeur général

Tél : + 32 (2) 277 93 53

Courriel : veronique.thirion@bma-abc.be

Site internet : www.concurrence.be

L'Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).